

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Madi's Friends Daycare Ltd.	Numéro de permis 2020045	Date d'inspection Le 17 mars 2025	
Nom de l'établissement Garderie les amis de Madi		Numéro de téléphone (506) 426-1532	
Adresse 255 rue Main Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2W1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	31 mars 2025	
Commentaires : En attente de la 2e sessions du RCR pour 2 éducatrices.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de jeu intérieur (matériels et équipements), des exigences d'affichage, de l'alimentation, des activités quotidiennes (cahier de planification par local et portfolio pour chaque enfants) et mise à jour des dossiers pour les membres du personnel. Observation de la collation fournie par les parents. Il pleut lors de ma visite, les enfants ne vont pas à l'extérieur.</p>
--

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 mars 2025

Date

original signé par

Mylène Rioux Bellefleur

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 mars 2025

Date